Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501802-20260226-DELIB03_2026-DE

Département d'Ille et Vilaine

N°	2026	003

MAIRIE DE MINIAC-SOUS-BECHEREL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Date de convocation :
17 février 2026

Convocation affichée le :
17 février 2026

Liste des délibérations affichée le :
03 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Miniac-Sous-Bécherel, s'est réuni, après convocation légale, au lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Mme Carole LEROMAIN, Maire de Miniac-Sous-Bécherel.

Nombre de membres :	
En exercice	**15**
Présents	**13**
Pouvoirs	00
Votants	**13**

Etaient présents :
Mme Carole LEROMAIN, M. Sébastien LEMONNIER, Mme Christine GAIGNERIE, M. Alain DELAHAYE, M. Laurent JOUQUAND, M. Maxime VILBOUX, Mme Marianne ROBERT, Mme Marie-France TUAL, M. Kevin ANDRÉ, M. Dominique LELIEVRE, M. Jean-Marc ROUDAUT, Mme Kilianne GEFFROY, Mme Annick MONNIER.
formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme Sybille MÖLLER, M. Anthony EUDELINE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France TUAL a été désignée Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal.

Vote des subventions 2026 pour les associations

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différentes demandes de subvention émanant des associations.
Après en avoir délibéré, et l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'accorder les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS :

ASSOCIATIONS MINIAC SOUS BECHEREL	Montant de la subvention 2026
Comité des fêtes	500.00 €
Société de chasse + Lutte contre les ragondins	850,00 €
Anciens combattants	280.00 €
Théâtre « Les joyeux Grillons »	500,00 €
Club de la détente	600,00 €
Club canin Agility	300.00 €
Les Z'arts d'ici et d'ailleurs	400.00 €

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501802-20260226-DELIB03_2026-DE

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	Montant de la subvention 2026
AFEL	7 800.00 €
Ligue contre le Cancer	100,00 €
France Adot (don d'organes)	100,00 €
AFSEP (Sclérose en plaques)	100,00 €
Anim'Age Ensemble	100,00 €
FNATH (Association des accidentés de la Vie)	100,00 €
ADMR Canton de Bécherel	1164,00 €
Rêves de clown	100.00 €
Clic Noroit	310.40 €
Les restos du coeur	100.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 7 voix Pour et 6 Abstentions, décide d'accorder la subvention suivante :

Union football Caradeuc	500.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix Contre, 3 Abstentions et 1 voix Pour, décide de ne pas accorder de subvention à l'association « Artistes au jardin ».

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
Carole LEROMAIN.

MAIRIE de MINIAC-SOUS-BECHEREL
35 (Ille-et-Vilaine)